

A.I.R.E.

Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence

affiliée au Basic Income European Network

LETTRE DE LIAISON N° 16

AUTOMNE 1997

SOMMAIRE

Le Revenu d'Existence

Yoland Bresson

Le poids dominant du tertiaire dans l'économie doit changer notre politique de croissance

Jacques Méraud

Donner du travail

Frère Sylvain

Partager le travail ou partager le revenu ?

Bruno Jarrosson et Michel Zarka

**Ouvrons le débat !
Réponse de**

Michel Amiot

Notes de lecture :

■ **Misères du présent. Richesse du possible par André Gorz**

André Romieu

■ **La monnaie dévoilée par Gabriel Galand et Alain Grandjean**

Jacques Berthillier

■ **Le rationnel et le raisonnable par Jean-Paul Maréchal**

Les nouvelles de l'association

Secrétariat de l'A.I.R.E. : Mme Ch. BERNARD 33 avenue des Fauvettes
91440 Bures-sur-Yvette

Pensez à renouveler votre abonnement à la lettre de liaison : 200 F/an (4 numéros) par chèque à l'ordre de A.I.R.E.

L'abonnement est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation.

Le revenu d'existence

Ce texte est la contribution de Yoland Bresson à l'ouvrage édité par l'appel européen pour une économie plurielle "Travail, activité et revenu garanti".

Le revenu d'existence est un revenu en monnaie, versé sans condition et de façon égale à chacun, de la naissance à la mort. C'est un revenu accordé parce qu'on existe, parce qu'on est reconnu membre de la communauté, et non un revenu de subsistance, qui serait évalué au minimum pour couvrir des besoins jugés nécessaires, c'est-à-dire pour exister. Son montant est calculé en fonction des ressources du pays. Il instaure un contrat social d'une nature particulière: si d'aventure la majorité des membres d'une communauté se contentait de percevoir le revenu d'existence, sans exercer d'activité productive d'aucune sorte, les ressources du pays diminueraient, et avec elles, le montant du revenu d'existence.

La justification du revenu d'existence repose sur l'analyse économique moderne, notamment la théorie de la "croissance endogène", qui explique que l'activité économique dépend d'un "capital humain social" accumulé (infrastructures, réseaux, d'information, habitude des échanges, capital technique, connaissances, savoir-faire...) qui constitue autant d'acquis de productivité d'une communauté. De ce fait, la production résulte à la fois de l'action individuelle et de cet héritage collectif, et donc, le revenu ne saurait rémunérer les seuls mérites individuels. On peut donc considérer que chacun hérite d'une part de cette productivité collective de seul fait de son appartenance à la collectivité. La théorie de la valeur-temps permet la mesure en monnaie de ce produit, dont personne ne peut réclamer pour lui la propriété: chacun porte, du seul fait qu'il existe à l'intérieur d'un "champ économique", un "potentiel" d'échanges et de création de richesses, dont le revenu d'existence est, à la fois, l'équivalent monétaire.

Le salaire, comme tout revenu, comporte en réalité deux parts: la première, jusqu'à présent ignorée, est le revenu d'existence, égal pour tous, et la seconde correspond au revenu d'activité, différencié selon les compétences appréciées par le marché. Du temps du "plein-emploi", chacun recevait, dans son salaire, le revenu d'existence. Ainsi, nous étions tous, sans le savoir soumis à une tutelle, celle de l'employeur pour le salarié, celle du mari ou du père pour la femme au foyer, ou les enfants. La fin du "plein-emploi" salarié traditionnel, qui devient emploi intermittent, flexible, alternant périodes d'activités, rémunérées et périodes de chômage, révèle cette dépendance, à laquelle nos sociétés s'accrochent quand elles réclament à des chefs d'entreprises, qui n'en peuvent mais, des emplois "normaux".

L'instauration du revenu d'existence apparaît comme un nouveau progrès inéluctable, un gain d'autonomie, de liberté indispensable pour que puisse s'organiser une société dans laquelle le travail serait libre, varié, choisi et flexible, sans pour autant que cette flexibilité soit destructrice, et pour que se développe une économie relationnelle, solidaire, et de proximité.

L'instauration d'un revenu d'existence entraînerait un taux de prélèvement fiscal sur les ressources du pays inférieur à celui d'aujourd'hui. En effet, la conditionnalité des allocations d'assistance actuelles implique des coûts de gestion et de contrôle permanent des bénéficiaires, en même temps qu'elle attente à leur dignité.

Égalité fondatrice, liberté accrue et meilleure efficacité économique: ces atouts militent pour l'instauration d'un revenu d'existence envisagé comme un moyen de construire une société meilleure, et non comme une fin en soi.

Yoland Bresson

“Le poids dominant du tertiaire dans l'économie doit changer notre politique de croissance”

Dans un article du Monde du 2 septembre 1997, Jacques Méraud préconise une politique monétaire beaucoup plus agressive pour relancer une indispensable croissance. Cette politique s'inscrit dans la logique du financement du revenu d'existence par le lancement d'un emprunt à durée illimitée au taux de 1 %.

Jacques Méraud, soixante et onze ans, est un peu le père de tous les conjoncturistes français. C'est lui qui, à l'Insee (Institut National de la statistique) a lancé les premières enquêtes de conjoncture dans les années 50-60. Membre du Conseil de la Banque de France, de la Commission des comptes de la nation, du Conseil économique et social, il a été, avec Pierre Massé, parmi les fondateurs du CERC (Centre d'Études sur les revenus et les coûts).

“Quelle est votre explication pour la faiblesse de la croissance en France ?”

- Je suis convaincu que nous manquons de création monétaire, depuis trop longtemps. Entre 1959 et 1972, la masse monétaire a augmenté en moyenne de 5,6 % par an en termes réels, et le PIB (produit intérieur brut) en a fait autant. De 1973 à 1996, la masse monétaire ne progresse plus que de 0,4 % par an. Le PIB a moins ralenti, mais sa progression n'est plus que de 2 % par an. Depuis six ans, c'est encore pire, la croissance moyenne a été d'à peine 1,1 %. De tels rythmes font disparaître des emplois, alors qu'à 4 %, il s'en crée énormément, de l'ordre de 300 000 par an.

“L'insuffisance de croissance ne détruit pas que l'emploi, elle pèse aussi sur le niveau de vie...”

- Bien sûr. Comme nous sommes dans une société de plus en plus duale, tout le monde ne profite pas également de la croissance. Un taux relativement faible peut suffire pour les privilégiés, dont les besoins sont, pour l'essentiel, satisfaits. Mais, depuis le début des années 80, le pouvoir d'achat des ouvriers a diminué par rapport à celui des cadres supérieurs.

- Vous ne croyez pas aux bien faits de la politique de l'offre ?

- Dans la dynamique de croissance, l'offre et la demande jouent chacune leur rôle. Il ne

s'agit pas de les opposer, mais de les harmoniser. Il ne faut pas tout sacrifier aux détenteurs de capitaux. Ce dont les entreprises ont besoin, c'est avant tout de clients. Beaucoup d'entre elles ont de l'argent et n'investissent guère. Elles préfèrent les placements financiers. Pendant ce temps, les besoins des catégories moyennes et modestes demeurent insatisfaits. Et cette tendance se manifeste aussi dans toute l'Europe.

- Pour mieux partager le gâteau, certains préconisent la réduction du temps de travail.

- Cette approche malthusienne ne peut que nuire à la croissance. Comment voulez-vous passer à 35 heures - ou pire, à 32 heures - dans les petites entreprises et l'essentiel du secteur tertiaire ? On a pensé trop exclusivement au travail par équipe qui caractérise la grande industrie. Dans les bureaux ou les commerces, on ne va pas faire travailler les gens à 4 heures du matin ! Les 35 heures, ce serait le partage de la pénurie, qui se fait toujours au détriment des plus faibles. Dans ce cas, la productivité ne pourrait que baisser, et la diminution des salaires s'imposerait pour éviter l'inflation. C'est la productivité et la croissance qui permettent la baisse du temps de travail, pas l'inverse !

- Que faudrait-il faire, alors ? De la relance ?

- Attention, il ne s'agit pas d'un problème de conjoncture, mais de retrouver une croissance forte et qui dure. Ce qu'il faut, c'est solvabiliser les gens de façon permanente. L'augmentation du poids du tertiaire change profondément l'économie et doit donc changer radicalement notre analyse de la croissance. Regardez ce qui se passe : quelle que soit la phase du cycle, le tertiaire se porte toujours mieux que l'industrie. Les services marchands représentent déjà près de la moitié du PIB et les services non marchands 17 %, et cette hausse se poursuit. L'industrie, c'est à peine le quart du PIB, le bâtiment et les travaux publics 5 % et l'agriculture 4 %. Du point de vue de la productivité, cette structure impose une nouvelle analyse. Dans sa définition classique de la productivité, Jean Fourastié exprimait la vision de l'ingénieur, fondée sur le progrès technique. Pour lui,

le travail du coiffeur n'était pas plus productif de nos jours qu'il y a deux siècles. Cependant, le coiffeur qui reçoit en une heure trois personnes au lieu de deux améliore sa productivité de 50 %. Cette composante commerciale fait qu'il y a une capacité énorme de hausse de la productivité dans les services si l'on donne les moyens aux clients d'entrer dans les boutiques.

Il faut donc distribuer du pouvoir d'achat ?

- Bien sûr, mais pas par n'importe quel canal. Il y a un butoir à l'augmentation des salaires. Si l'on veut éviter l'inflation par les coûts, la hausse ne doit pas dépasser les progrès de la productivité. Dans l'industrie, celle-ci se construit bien avant la vente du produit, au moment où l'entreprise s'équipe. Mais dans les services, le progrès de la productivité - et donc du pouvoir d'achat qu'elle engendre - se fait par la demande, au moment de la vente. Dans une économie de services, pour que la vente ait lieu et que les progrès de productivité se matérialisent, il faut qu'il y ait eu auparavant un pouvoir d'achat disponible. En régime de croisière, le rythme de croissance s'entretient de lui-même. Mais dès qu'un événement quelconque ralentit la croissance, il faut bien injecter du pouvoir d'achat autrement.

- La solution se trouve du côté de la politique monétaire ?

- Entre pouvoir d'achat et moyens de paiement, le lien est évident. La théorie explique que la monnaie en circulation (MV, soit la masse monétaire multipliée par la vitesse de circulation) est égale à la richesse produite (PQ, soit les prix multipliés par les quantités). Les monétaristes disent qu'en modérant M, on modère P. Mais non ! On modère surtout Q, les quantités produites ! Quand la masse monétaire progresse de 0,3 % à 0,4 % par an, comment s'étonner que cela fasse baisser la production ? En comprimant M - ce qui revient à tout miser sur V, mais la vitesse de circulation ne peut augmenter éternellement - on a fabriqué la récession. Les banques centrales européennes savent très bien freiner mais beaucoup moins stimuler.

- Elles ont pourtant beaucoup baissé leurs taux d'intérêt ?

- Certes, mais la masse monétaire obéit mal aux impulsions dans ce sens. La création

monétaire, c'est pour l'essentiel du crédit. Or, les entreprises et les ménages répugnent aujourd'hui à s'endetter. D'autre part, on méconnaît trop le fait que le rôle du crédit est plus faible dans les services que dans l'industrie. Il faut donc trouver pour l'avenir d'autres sources de création monétaire que l'endettement.

- Mais si on stimule la création monétaire pour relancer la machine, ne craignez-vous pas le risque inflationniste ?

- Il ne s'agit pas de fabriquer des billets les yeux fermés. Mais surestimer le risque inflationniste est aussi dommageable que l'inverse. Traditionnellement, les économistes considèrent que l'inflation menace si la demande augmente, parce qu'ils craignent que l'offre ne puisse pas suivre. C'est qu'ils pensent surtout à l'offre industrielle. Mais dans les services, la capacité de production potentielle est plus importante et peut se mobiliser le plus rapidement. Pour peu qu'on la solvabilise par une création monétaire plus active, la demande de services trouvera son offre immédiatement, sans susciter de tensions inflationnistes. Et l'on aura alors immédiatement un progrès de la productivité qui est la source du pouvoir d'achat.

- Pour la France et l'Europe, que préconisez-vous en fin de compte ?

- Il faudrait confier à la Banque centrale le soin d'une "régulation monétaire permanente" en lui fixant comme pour la FED américaine la mission de soutenir la croissance et pas seulement de maîtriser l'inflation. Réguler, en l'occurrence, voudrait dire d'abord se fixer un objectif d'évolution de la masse monétaire fondé sur les capacités de production potentielles. Celles-ci seraient suivies en permanence, sans être sous-estimées comme c'est trop souvent le cas actuellement. Ensuite, il s'agirait d'ajuster les moyens de paiement à la production jugée à la fois souhaitable et possible : freiner si la masse monétaire progresse spontanément trop vite, ou injecter de la monnaie si elle croît trop lentement, comme elle l'a fait ces dernières années. Ainsi, les autorités monétaires pourraient dire à l'Etat : « Actuellement, je mettrais bien 15 ou 20 milliards dans le pot ». On pourrait stimuler la demande privée aussi bien que la

demande publique. Les bénéficiaires seraient choisis par le gouvernement en fonction de sa politique. Les modalités d'action pourraient être très diverses, du genre prime de rentrée scolaire ou prise en charge d'une part des intérêts dus par certains accédants à la propriété : ce sont là des exemples. Mais l'initiative viendrait des autorités monétaires. Ainsi le moteur

économique serait régulièrement alimenté en carburant.»

Jacques Méraud
Propos recueillis par
Sophie Gherardi
et Erik Izraelewicz

Donner du travail

Le frère Sylvain s'interroge sur la nature du travail et sur les rapports, souvent ambigus, entre celui qui donne et celui qui accepte.

L'étincelle qui a allumé cette réflexion est bien celle-ci : "donner du travail", elle me renvoyait tout à coup à ces énormes contradictions dont nous continuons à nous nourrir en essayant de ne pas voir ce qu'elles veulent dire.

Car enfin, si nous voulons mettre ce thème en parallèle avec tout ce qu'on a dit de l'aumône, ça finit par faire mal. Comment construire une relation saine entre celui qui donne du "travail" et celui qui l'accepte, une relation qui ne soit pas une relation contraignante, une relation de faible à fort, comme dans l'aumône, encore que celle-ci n'est pas forcément contraignante. Et comment a pu se construire cette sorte d'évidence sociale devenue droit de l'homme, le droit au travail, comme si une partie des hommes étaient tenus de donner du travail à l'autre partie. Il faudrait remonter au droit de propriété, lui-même déjà emprunt d'une injustice. Où commence ce droit ?

Que les évolutions successives des sociétés aient obligé les hommes à construire des modes de survie, dont l'esclavage a été un des grands modèles, on le comprend. C'est ainsi qu'à travers cette nécessité de survie, il a bien fallu négocier, chaque civilisation ayant sa méthode. Le salariat, au sens premier puis au sens d'aujourd'hui, est ainsi venu construire un droit sur lequel je reste très interrogatif, car seule la crainte de la destruction, ou la découverte strictement spirituelle de la fraternité des hommes, peut donner un commencement de fondement à ce devoir de donner du travail.

Si on le regarde du côté entreprise, cela pose une première question. L'entreprise est-elle faite pour produire ou pour donner du travail ?

C'est toute la problématique de la production qui est remise en cause et on retrouverait ici les principes de l'économie créditiste, (Douglas). L'entreprise comme entreprise n'a pas d'intérêt particulier, elle part d'une décision sociétale en vue d'un bien "social" et on libère de l'argent pour ça : à la limite la relation entreprise-travailleur n'a plus du tout la même signification.

Dans un univers capitaliste et une société de consommation, comment en sortir. Le dernier travail possible reste celui de l'État, le seul distribuable et bien défendu par ses détenteurs. Là encore quelle réflexion à mener ! Inconsciemment l'homme s'en va vers les entreprises d'État tout en ronchonnant lorsqu'elles ont aussi leurs difficultés, car elles ne sont pas d'abord rentables. S'en tenir à celui qui donne et celui qui reçoit, est-ce vraiment le moyen de supprimer la tension ouvrier patron ?

Au moment où la plupart des métiers vont disparaître, il serait peut-être temps de reconstruire autre chose que ce pis aller qui nous a semblé merveilleux pendant des siècles ! Qui donne du travail à qui ?

L'Église et l'univers de la Foi s'en tiraient pendant ces mêmes siècles puisque les riches et les pauvres "c'était la volonté de Dieu" ! Il a fallu Saint Jean Chrysostome pour sortir de l'équivoque dans laquelle le catéchisme de Pie X est à nouveau entré. Chrysostome ne posait pas la question : pourquoi des riches et des pauvres ? Il disait : le salut est pour tout le monde ! Alors, puisqu'il y a en fait des riches et des pauvres, il faut que les riches donnent aux pauvres, ne serait-ce que pour s'appauvrir et se sauver par ce moyen, la voie du salut restant la même pour tous.

Toutes les découvertes de la dépendance, du refus d'assistance etc... semblaient bien lointaines, même si on peut en trouver des traces dans les livres de sagesse quand ils parlent directement des relations riches-pauvres. Mais ça n'entraîne pas dans la réflexion fondamentale. Aujourd'hui, comment l'éviter, quand "l'exclusion" est devenue le lot commun de l'humanité ?

Ce mot lui-même est équivoque au plan fondamental, l'homme comme dépendant est forcément un exclu sans Dieu. Il ne peut recouvrir une relation vraie qu'en dominateur, il donne du travail, il conduit un atelier, il accompagne les paumés etc.

Ou bien, "il a viré sa "cuti" et il sait qu'il est le frère aussi faible et fragile que celui qu'il aide.

Mais ce n'est tout de même pas Jacques Chirac pas plus que ses prédécesseurs ou successeurs qui vont prêcher cela aujourd'hui, alors que le discours chrétien reste particulièrement ambigu : proclamant le droit du plus pauvre, mais protégeant les droits des plus riches, ceux qui peuvent donner du travail ou de l'argent.

Ceci reste l'aspect négatif qui m'avait particulièrement frappé depuis quelque temps ; il convient certes d'y mettre quelques bémols si on pense à l'aspect "échange" qui a probablement présidé à la première organisation de ce qui est devenu le "travail salarié". Encore faut-il un besoin des deux côtés, même si ce besoin est très dominateur chez celui qui donne du travail, surtout lorsqu'il peut tableur sur d'innombrables inactifs.

En gros ne pourrait-on pas dire que "donner du travail" reste une expression perverse tant qu'elle ne comporte pas :

- 1 - une proposition,
- 2 - un intérêt partagé,
- 3 - une acceptation non obligatoire sous peine de "crever".

Je pense toujours à Philémon (cf. la lettre de Saint-Paul). Est-ce que Philémon "donnait du travail" à Onésime ? Est-ce que Philémon mangeait le pain qu'il avait lui-même gagné ? C'était l'époque du "minimum survie", mais qui pouvait le remettre en cause directement ? Jésus-Christ lui-même en appelle à chaque personne, pas à l'esclavage en tant que tel : aime ton esclave comme toi-même pourrait-on dire ? Il guérit l'esclave du centurion ; nous traduisons "serviteur" pour nous rassurer, mais l'essentiel est ailleurs.

Quoiqu'il en soit de ces questions douloureuses, si nous les regardons loyalement, nous nous retrouvons tout simplement en face de "l'Objection de conscience" et ce n'est pas une mince réflexion quelle que soit notre appartenance idéologique ou religieuse. Là encore le temps qu'il a fallu pour que cela affleure vraiment à la conscience collective est invraisemblable, même après les martyrs des premiers siècles de christianisme rapidement engloutis dans l'idéologie guerrière, légitime ou illégitime. Quelques grands témoins se promènent dans l'histoire, peu suivis et peu compris. Pourtant, même si ce siècle est décevant dans son impuissance à maintenir un minimum d'éthique, il faut reconnaître que certains travaux, je pense à René Girard en particulier, et certaines recherches dans les divers courants spirituels et économiques (cf. le revenu d'existence), sont reconfortants.

À ceux là aussi le monde voudrait bien enlever "même ce qu'ils ont" ! Mais « là où est ton trésor », heureusement, "là aussi est ton cœur".

Frère Sylvain

Partager le travail ou partager le revenu ?

Dans un article du Monde du 22 octobre Bruno Jarrosson et Michel Zarka (supplément Initiatives) expliquent pourquoi la proposition la mieux adaptée pour casser le lien entre le travail et le revenu est le revenu d'existence, d'autant qu'elle répond à l'impérieuse nécessité d'un meilleur partage des revenus. Faut-il cependant, opposer partage des revenus et partage du travail ? Les deux approches ne sont-elles pas complémentaires ?

Le débat sur le partage du temps de travail est né de l'augmentation continue du chômage. Cette idée de partage apparaît comme l'ultime espoir de gagner un combat sans cesse perdu.

L'argumentation se fonde sur un postulat qui paraît évident : quand le travail devient une ressource rare, il faut le partager pour mieux répartir la ressource.

Or ce postulat n'a pour lui que sa simplicité. Quel que soit le point de vue observé, nous pensons qu'il prépare à de nouvelles augmentations du chômage.

Ce postulat contredit les faits : les pays où la durée du travail est faible (France, Allemagne) sont aussi ceux qui connaissent les taux de chômage les plus élevés. En revanche, les pays qui ont une durée du travail plus élevée (États-Unis, Japon) ont un taux de chômage moindre.

Ce postulat contredit aussi la théorie. La faible durée du travail renchérit le coût du travail. Elle incite donc à substituer "les machines de fer et d'acier aux machines d'os et de sang".

Enfin et surtout, ce postulat est faux dans la société de l'information, où le travail devient différencié.

Dans la société industrielle, la valeur produite par le travail est la multiplication d'une force de travail par un temps de travail. Le travail est indifférencié. Dans la société de l'information, la valeur produite est la multiplication du talent par la quantité d'informations traitées. Il est donc productif de faire travailler beaucoup ceux qui concentrent le talent et peu les autres. Le travail est devenu fortement différencié.

Le chômage n'est pas dû aux gains de productivité mais au fait que ces gains de productivité ne se sont pas combinés avec le partage du travail. La durée du travail ne diminue presque plus en France depuis 1983 parce que le temps de travail n'exprime plus la valeur produite. Il faut lui adjoindre le talent du travailleur. Vouloir soigner le chômage par le partage du temps de travail, c'est vouloir soigner une maladie par sa cause.

L'arrêt de la tendance au partage de travail correspond à une volonté d'optimisation de la productivité. Si on veut forcer le partage par la voie législative comme on s'appête à le faire en France, on le paiera forcément en termes de croissance car on empêchera ceux qui produisent de la richesse par leur talent d'apporter à la collectivité tout ce qu'ils voudraient et pourraient apporter. On augmentera donc encore le chômage.

Mais, au-delà de ces arguments qui sont connus et tenus pour de simples évidences hors de nos frontières, il faut saisir que le travail ne doit pas être partagé comme une ressource parce qu'il n'est pas une ressource. Il est le moyen de se procurer un revenu. La finalité du système économique n'est pas le travail mais la consommation.

Ces malentendus masquent un piège économique qui consiste à lier le revenu au travail quand certains sont privés de la possibilité de trouver un emploi. On organise alors la misère dans l'abondance. "L'horreur économique" dans le progrès économique. Pour sortir de ce piège, une des tendances lourdes de nos sociétés est de distribuer de plus en plus de revenus non liés à un travail.

Ce système de redistribution est pourtant en crise à cause des conditions imposées pour avoir droit à ces revenus redistribués. Ces conditions ont si fortement biaisé les mécanismes du marché qu'elles pénalisent la production et la consommation. le couple RMI-SMIC fonctionne aujourd'hui comme un système anti-insertion assez performant. La logique actuelle consiste à punir ceux qui produisent de la richesse et à récompenser ceux

qui n'en produisent pas. Aucun esprit de bonne foi ne peut soutenir qu'il s'agit là d'une façon efficace de favoriser la production et donc de stimuler la croissance.

C'est avec ces conditions d'attribution des revenus qu'il conviendrait d'en finir en distribuant un revenu sans condition., que l'on travaille ou pas. Chaque fois que l'Etat distribue un revenu sous conditions, il influence les choix des citoyens. Or nous pensons que chacun doit retrouver la latitude d'exercer de vrais choix, indépendamment des idées que l'Etat se fait à son sujet.

la meilleure proposition pour casser le lien entre travail et revenu sans punir les producteurs de richesses est aujourd'hui le revenu d'existence, un revenu distribué à tous les citoyens, de la naissance à la mort, sans la moindre condition.

Il pourrait se situer en France autour de 1 500 F par mois et se substituer à d'autres revenus (RMI, allocations familiales, etc.). L'intérêt principal de ce système est sa parfaite neutralité. Nul ne peut prendre une décision qui lui ferait perdre ce revenu puisqu'il est inconditionnel.

Beaucoup de personnes pensent que le revenu d'existence est pervers en ce qu'il encouragerait la paresse. En fait, c'est le système actuel qui récompense la passivité et l'oisiveté. Un RMIste qui accepte un travail au SMIC n'y gagne au mieux que quelques centaines de francs par mois. En disant à une personne que ses efforts pour produire de la richesse ne serviront en aucun cas à lui ôter son revenu d'existence, on ne la punit pas de vouloir être utile et de chercher à s'insérer.

Bruno Jarrosson et Michel Zarka
"le Monde 22 oct. 97 -
supplément Initiatives"

Ouvrons le débat !

Suite à l'appel lancé dans la dernière lettre de liaison, nous avons reçu une importante contribution de M. Michel AMIOT dont nous donnons ci-après quelques extraits.

...Ainsi qu'il est écrit dans la lettre de liaison n° 15 de l'AIRE, ce ne sont pas les problèmes techniques qui sont les plus difficiles. La plupart des objections sont d'ordre culturel et rien ne changera si l'on reste dans le même cadre de pensée.

Un changement culturel est à l'œuvre est il dit... Assurément pour un petit contingent. Mais il faudrait que ceux-là pèsent davantage sur la formation de l'opinion, soit par leur nombre, soit par leur statut ou leur position sociale, soit par la pertinence vulgarisatrice des propos dits et écrits.

Cependant, en s'efforçant de rester de bonne foi, ces objections dites culturelles ne sont pas toujours uniquement de cette sorte. Ainsi "un revenu inconditionnel serait une incitation à la paresse !" Il y a des personnes pour lesquelles cela peut être vrai. Il y en a

déjà avec le système d'indemnités et d'allocations actuelles que le R.E. remplacerait... partiellement. L'application de tout système engendre presque toujours des effets pervers. C'est fatal au sein d'une population diverse, mais reste tolérable en dessous d'un certain seuil. "Le R.E. dans les pays riches accroîtrait l'écart Nord-Sud". Certes ! moins l'écart économique que l'écart organisationnel d'ailleurs. L'inégalité de fait (d'histoire, de pouvoir économique, d'éducation, de potentiel national) entre les groupes humains ne peut justifier que ceux qui le peuvent s'empêchent d'évoluer. L'effort en ce sens n'est pas contradictoire avec l'amélioration des échanges économiques et culturels à l'intérieur d'ensembles plus larges, continentaux voire planétaires.

Quant au "repérage" souhaité qui permettrait d'observer le changement culturel en cours, je pense qu'il pourrait se rapporter à l'emploi de mots comme : salaire - travail - emploi - occupation - activité - statut - revenu. Ce pourrait être au moyen d'analyses

d'ouvrages, d'articles, d'interviews, de discours, du langage parlé qui reviennent souvent à l'actualité.

Par exemple, nombreux sont ceux qui parlent de "feuille d'impôt" à propos de déclaration de revenu". Et dans le même genre de raccourci de pensée ceux qui prennent les conséquences pour les causes.

Si les analyses que j'évoque étaient assez éclairantes et susceptibles de constituer des repères, il faudrait les refaire avec le même objectif, la même méthode tous les cinq ans environ. Un peu lourd sans doute pour voir la culture socio économique bouger bien peu, bien lentement. Dans le cadre universitaire, cela pourrait peut être cependant trouver sa possibilité et son utilité.

Pourtant, tout système complexe bien étudié a besoin, lors de sa remise en place, d'ajustements, de corrections et ne peut-être exempt d'aléas, d'effets pervers. Ce sont ces derniers qui sont les plus gênants pratiquement et les plus dommageables à l'image du système. Il s'agit de risques homogènes à la responsabilité politique. Nos représentants aux assemblées, les membres du gouvernement ont été mandatés aussi pour cela ! D'où l'impérieuse nécessité de promouvoir le R.E. auprès de ceux-ci. Mais surtout pas comme une solution aux problèmes d'actualité pleins de risques. Plutôt comme un modèle à prendre en considération, dans une perspective à moyen - long terme. Alors les idées feront leur chemin, à la vitesse qui leur sera possible et par des

réseaux difficiles à prédéterminer.

Dans une note de travail où il aborde une clarification "des concepts imbriqués qui tordent l'entendement"... et l'analyse des problèmes, il conclut :

...Raisonnablement, on ne peut s'attaquer, pour commencer, qu'à un système, aux contours assez nets, avec un énoncé volontariste des résultats "priorisés" et échancés. Tout en sachant que le système en question n'est qu'une simplification réductrice de l'inconnaissable réalité et qu'il faudra l'ouvrir, le modifier, le reconsidérer, dès que les résultats d'abord souhaités ne conviennent plus.

Cette "approche du réel indéterminé" (A. Vidal - P.U.F.) des problèmes est une belle et fatale sollicitation pour l'esprit. Les progrès à faire pour améliorer l'approche sont considérables et vont dans le sens d'un moindre freinage culturel, qui n'est pas spécialement français. Il y a un challenge toujours renouvelé à relever par ceux qui se veulent décideurs - acteurs des changements et, notamment, de l'évolution socio-professionnelle.

...Est-ce à dire que la régulation de l'emploi chômage, de manière socialement et économiquement supportable, ne peut progresser ? Je crois que si. Mais régularisation n'est pas adéquation durable... En fait, il convient de prendre en compte plus largement dans le système les nœuds à défaire et, parmi ces derniers, les modèles devenus inopérants, cristallisant la société.

Michel Amiot

Notes de lecture

"Misères du présent - Richesses du possible" par André Gorz - Éditions Galilée 1997.

"Il faut oser vouloir nous réapproprier le travail". Le nouveau livre d'André Gorz s'ouvre sur cet appel au peuple.

Nous sommes invités à entendre cet appel, si nous ne voulons pas continuer à "entrer dans l'avenir à reculons" comme nous le faisons depuis 20 ans, et plus.

Pendant cette époque, "les sociétés issues du Fordisme "se sont défaites sans qu'une autre

société ait commencé à se mettre en place... Nous n'avons plus vingt ans devant nous pour "réparer nos omissions passées" (p. 180).

L'atteinte au corps social pervertit les hommes eux-mêmes. "Des prothèses de plus en plus performantes "remplacent les organes des sens" (p. 181). "Le front du conflit est partout où est en jeu le droit des personnes sur elles-mêmes." (p. 183)

L'auteur observe que l'impérialisme des marchés devenus mondiaux a trouvé devant lui le champ libre du fait de l'impuissance ou de la complaisance des hommes politiques.

Il rappelle que M. HANS TIETMAYER, Président de la Bundesbank a déclaré, en Février 1996, à Oslo, sans être contredit que “les marchés financiers joueront “de plus en plus le rôle de gendarmes”. Les hommes politiques doivent comprendre qu’ils sont, désormais, sous le contrôle des marchés financiers, et non plus seulement des débats nationaux.” (p. 36)

Le pouvoir économique planétaire se concentre, alors que le pouvoir politique se fragmente et se dilue.

La reconquête nécessaire de la question politique a pour condition première la prise de conscience par les hommes qu’ils sont les maîtres et les responsables de leurs destins individuels et collectifs.

Nous devons apprendre à “discerner dans le monde qui meurt et qui change les germes d’autres mondes possibles.” (p. 48)

“Les États, à condition de s’unir dans ce but, ne manquent pas des moyens nécessaires pour reconquérir des marges d’autonomie accrue et amorcer les transformations fondamentales qui conduisent au dépassement de la société salariale. il ne manque que la volonté politique.” (p. 47)

“L’enjeu est de soustraire au pouvoir du marché les champs d’activité qui s’ouvrent dans le temps libéré du « travail ».” (p. 126)

“La société de multiactivité n’est pas un aménagement de la société de travail ; c’est une rupture, une autre société”. (p. 139)

Dans le nouvel état des choses que nous a livré l’évolution technique, il faut, selon l’expression de RENÉ PASSET que “ce que nous considérons aujourd’hui comme une redistribution secondaire des revenus devienne une distribution première.” (p. 197)

En effet, “la sécurité du revenu s’impose comme “la coalition première d’une société de pluriactivité.” (p. 134) mais, on peut concevoir, en fait, deux manières de garantir le revenu. “L’une, légalisée par le président CLINTON en “1996, lie le droit à l’attribution d’une allocation de base à l’obligation d’exécuter un tra-

vail d’utilité sociale mal payé ou à peine payé” (p. 135). L’autre, défendue notamment par Yoland Bresson, préconise un revenu d’existence universel et inconditionnel de 1800 F/mois, qui remplirait à la fois la fonction d’indemnité de chômage total ou partiel et d’incitation au travail intermittent, à temps réduit, à horaires et salaires variables”. (p. 136)

Dans cette hypothèse, il demeure un risque, celui que “ce revenu devienne une subvention aux employeurs, leur permettant de se procurer du travail en le payant au dessous du salaire de subsistance”. (p. 137)

Le revenu d’existence doit donc être “d’un niveau tel qu’il permette à chacun d’arbitrer entre la valeur d’usage du temps et “sa valeur d’échange.” (p. 137)

Il doit permettre à chacun d’entreprendre la reconquête de lui-même, dans une société de pleine activité.

André Romieu

« La monnaie dévoilée » - Gabriel Galand et Alain Grandjean (Paris Lharmattan, collection logiques économiques).

Cet ouvrage, remarquablement documenté et construit, permet de comprendre les mécanismes monétaires. Dénonçant les dysfonctionnements du système actuel, responsable de la dépression économique, les auteurs, à partir des précédents historiques et d’une démonstration rigoureuse, proposent une modification des modes de création monétaire, afin de parvenir à une meilleure régulation de l’activité économique.

La monnaie est un sujet difficile, en principe réservé au seul spécialiste. L’un des mérites des auteurs est de préciser le rôle de la monnaie et ses modes de création.

Ils rappellent les deux fonctions essentielles de la monnaie : celle d’outil de transaction en circulant et celle de réserve du pouvoir d’achat lorsqu’elle est stockée.

La masse de monnaie circulante, compte tenu de sa vitesse de circulation, doit correspondre aux capacités de production en biens et services. Trop forte, elle engendre un excès de

demande par rapport à l'offre et provoque l'inflation. Trop faible, elle génère la situation inverse, c'est-à-dire la récession. Or, depuis 1973, la loi a retiré à la Banque de France la possibilité d'apporter son concours au Trésor Public. Ce sont donc les banques qui, sous forme d'ouvertures de crédit, créent la majeure partie de la monnaie. À ce jour, les pièces de monnaie créées par l'État et les billets émis par la Banque de France ne représentent plus que 15 % de la masse monétaire. Les 85 % restant, créés par les banques sous forme de monnaie scripturale, correspondent, à un moment donné, à la différence entre les crédits et les dépôts. Or, ce système est instable par nature et amplifie les mouvements conjoncturels. En effet, en période d'euphorie, les opérateurs désépargnent ou empruntent. Il en résulte un accroissement de la quantité de monnaie en circulation, et par là même de la demande. Si elle est trop rapide, l'offre ne suit plus et l'inflation par la demande s'établit. Elle incite les opérateurs à désépargner ou à s'endetter, ce qui amplifie le phénomène.

En période de marasme économique (situation actuelle), le phénomène s'inverse. L'épargne de précaution s'accumule et, face aux incertitudes de l'avenir, on évite de s'endetter. Faute de demande, les carnets de commandes s'allègent, les usines réduisent leur production, on licencie le personnel excédentaire, la récession s'installe et s'autoalimente d'elle-même.

Ainsi, on tend à créer de la monnaie quand il y en a plutôt trop, et à en retirer quand il en manque.

Certes, en cas d'emballlement, les autorités monétaires, par l'élévation des taux d'intérêts à court terme, dont elles ont la maîtrise, s'efforcent d'enrayer le phénomène. En revanche, elles sont beaucoup moins bien armées quand il faut relancer l'économie, car il ne suffit pas de baisser les taux d'intérêt pour faire renaître la confiance. On se trouve alors en présence de besoins individuels et collectifs non satisfaits, face à des capacités de production excédentaires et un nombre grandissant de chômeurs.

La thèse défendue par les auteurs, en prolongement de celle déjà avancée par Maurice Allais, est de substituer à cette monnaie d'endettement une monnaie permanente, dont la

création serait confiée à la Banque Centrale. Ils proposent alors les outils à mettre en place pour assurer, à tout moment, une masse de monnaie circulante proportionnée aux capacités productives de la nation.

Pour étoffer leur thèse, ils s'appuient sur plusieurs antécédents historiques : celui de la grande inflation allemande des années 20, la sortie de crise sans inflation dans les années 30 en Allemagne grâce à la politique mise en œuvre par le Docteur Schlacht, la relance japonaise de 1975-78 après le choc pétrolier.

Afin de développer l'activité, les auteurs proposent un vaste programme d'équipements collectifs financés par création monétaire. Ils expliquent pourquoi, contrairement aux idées reçues, une telle pratique, dans la conjoncture actuelle, n'aurait pas d'effet inflationniste. Mais, selon nous, la monnaie ainsi créée pourrait tout aussi bien assurer, en totalité ou en partie, le financement initial du revenu d'existence. En cela, leur démonstration rejoint nos thèses.

Ce livre, solidement documenté, s'appuie sur des démonstrations rigoureuses. Il s'adresse à tout lecteur, même non spécialiste, désireux de comprendre les mécanismes monétaires. Il ne peut laisser indifférent d'autant qu'il apporte de très solides arguments à tous ceux qui, inconsciemment, émettent des doutes sur la validité de la politique monétaire actuelle et de la pensée dominante du moment.

Jacques Berthillier

Le rationnel et le raisonnable. L'Économie, l'emploi et l'environnement. Jean-paul Maréchal, Presses Universitaires de Rennes, 1997. 184 p. 95 F.

Une décision économique "rationnelle" est-elle toujours "raisonnable" ? Pour la pensée néolibérale dominante la réponse ne fait aucun doute et est bien évidemment positive.

Il est pourtant facile de montrer que c'est précisément sur la base d'arguments prétendument "rationnels" que sont prises des décisions (licenciements, petits boulots sous-payés...) qui affectent gravement l'homme en le privant des moyens de mener une vie décente. Or, la montée du sous-emploi que nous constatons quotidiennement est tout à la fois le résultat d'un cer-

tain type de fonctionnement de l'économie et du dédain de la plupart des économistes pour tout ce qui donne "sens" à l'existence humaine et à la vie en société.

Jean-Paul Maréchal analyse les origines de cette confusion et propose les bases d'une approche économique renouvelée : *la bioéconomie* dont l'objet est d'intégrer, dans une même logique, les contraintes de fonctionnement de l'économie et celle de la reproduction de la société et de la biosphère.

Dans une telle perspective, parallèlement à une réduction du temps de travail et au déve-

loppement de l'économie solidaire, *l'instauration d'un revenu d'existence* constitue une mesure décisive qui contribuerait notamment à concilier efficacité économique et justice sociale.

le revenu d'existence apparaît dans cet ouvrage comme un élément clef d'une nouvelle stratégie productive qui fait toute sa place à la raison d'être de l'activité économique, non pas la satisfaction exclusive des marchés, mais la recherche de l'accroissement du bien être de l'homme.

Nouvelles de l'association

Les membres de l'association ont récemment participé à plusieurs colloques et conférences.

Le 7 décembre l'association tiendra un stand à l'occasion de la réunion du **Mouvement des Cadres Chrétiens d'Ile de France (MCC)** qui réunira de 3 à 400 personnes au **Centre Madeleine Danielon, 61 rue du Gal. de Méribel à Rueil Malsmaison**. Un dépliant publicitaire a été créé à cet effet. Il est mis à la disposition des membres de l'association.

La presse, de son côté, s'intéresse au revenu d'existence. À noter, plus particulièrement les deux pages du Monde du 7 avril avec les interviews de Y. Bresson, Ph. Van Parijs et F. Bourguignon.

Signalons également les articles de Mme Majnoni d'Intignano sur l'Europe sociale dans le Figaro du 17 juin et sur le revenu de subsistance dans la revue Commentaire de septembre, celui de Laurent Mourier et Joué-les-

Tours dans Marianne du 30 juin.

De récents ouvrages traitent du revenu d'existence :

- Le rationnel et le raisonnable de Jean-Paul Maréchal (Presses Universitaires de Rennes) ;
- De la défaite du travail à la conquête du choix de B. Jarrosson et M. Zarka (Dunod) ;
- Pour une économie plurielle : Entretien des membres du bureau de l'AECE (Syros).

Le C.J.D. tient à notre disposition des **cas-ettes vidéo**, reprenant les interventions les plus marquantes de ses congrès, en particulier : "Comment repenser notre système de redistribution (le revenu d'existence)", conférence de Y. Bresson, à commander à **Images pour la formation, 15 avenue de Ségur 75007 Paris (135 F TTC)**.